

Pétitions

présente une pétition signée par de nombreux Canadiens de l'agglomération torontoise. La pétition a été jugée correcte quant à la forme et au contenu.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre et à tous les membres du Parlement d'exhorter le gouvernement à abandonner son projet de TPS. De l'avis de tous les Canadiens qui ont signé la pétition, la TPS ne peut mener qu'à un désastre financier.

Parmi les signataires, on retrouve des Canadiens travaillant dans l'industrie touristique. Ces pétitionnaires prédisent la perte d'environ 30 000 emplois dans cette industrie, dont 5 000 en Ontario seulement. Les pétitionnaires, à l'instar d'autres Canadiens, prient la Chambre de renoncer complètement à ce projet de TPS.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions dûment certifiées conformément à l'article 36 du Règlement. L'une d'elles concerne les objections que les pétitionnaires opposent à la taxe générale de vente proposée par le gouvernement. Les pétitionnaires font remarquer qu'elle est injuste et qu'elle taxe les gens sur leur capacité de payer. Ils s'opposent à ce que les coupes de cheveux soient taxées ainsi que les couches et le mazout de chauffage.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je suis heureux de présenter une pétition au nom de plusieurs électeurs de Kamloops qui s'opposent presque frénétiquement à la taxe générale de vente.

Les pétitionnaires indiquent plusieurs domaines où, à leur avis, le gouvernement se fourvoie complètement et ils demandent à celui-ci de renoncer à cette taxe très punitive, cruelle, horrible et discriminatoire.

VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, en conformité de l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition certifiée conforme par le greffier des pétitions.

Elle vient du Québec où diverses collectivités se sont réunies avec certaines communautés de l'Ouest pour s'opposer à la décision prise par le gouvernement de réduire les services de VIA Rail dans de si nombreuses localités. Les pétitionnaires expliquent pourquoi cette décision est particulièrement mal fondée du point de vue écologique.

Le ministre de l'Environnement étant avec nous aujourd'hui, j'espère qu'il écoutera ces pétitionnaires qui s'opposent à ce que les nombreux voyageurs qui prennent le train doivent désormais voyager en automobile et encombrer les routes, les aéroports et le reste.

A mon avis, ils présentent des arguments très convaincants au ministre de l'Environnement.

[Français]

OPPOSITION AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE TAXE SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, j'ai une pétition qui traite d'un sujet très important pour mes commettants. Les pétitionnaires s'opposent au projet de taxe sur les produits et les services. Ils estiment que le gouvernement en proposant cette taxe prend une mauvaise décision pour les Canadiens. Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter le projet de taxe sur les produits et les services.

[Traduction]

VIA RAIL

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Conformément à l'article 36 du Règlement, monsieur le Président, j'ai le plaisir et le devoir de présenter une pétition jugée correcte par le greffier.

Le gouvernement du Canada ayant décidé de fermer, vendre ou transférer les parties essentielles du réseau de VIA Rail, les pétitionnaires demandent au Parlement du Canada de maintenir le réseau national de VIA Rail.

Ils demandent également au Parlement d'acheter du matériel roulant neuf afin de moderniser le service-voyageurs de VIA Rail.

M. Neil Young (Beaches—Woodbine): Monsieur le Président, aux termes de l'article 36 du Règlement, je présente une pétition jugée correcte quant à la forme et au contenu.

La pétition, signée par des Canadiens d'une côte à l'autre, signale que le gouvernement du Canada a décidé de fermer, vendre ou transférer les parties essentielles du réseau de VIA Rail. Les pétitionnaires demandent au Parlement du Canada de maintenir le réseau national de VIA Rail.

• (1130)

Ils demandent au Parlement d'adopter une loi sur les trains de passagers et de donner à VIA Rail un mandat législatif clair. Enfin, ils demandent au Parlement de modifier les ententes passées avec les sociétés ferroviaires concernant les coûts.

LE DROIT À LA VIE

M. Ross Stevenson (Durham): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition conforme à l'article 36 du Règlement et signée par 3 740 électeurs des circonscriptions de Durham, Oshawa et Ontario. Les pétitionnaires demandent au Parlement de légiférer sans